



Toute une gamme de produits spécialement adaptés et conditionnés pour les amoureux des beaux jardins et des potagers généreux.



Produit certifié CERTIPAQ BIO
(Utilisation en Agriculture Biologique
selon le règlement CE 834/2007 modifié)



La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Nous ne revendiquons donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation du produit. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008 et de ses futures modifications.

Service consommateurs

geojardin@orange.fr

Produits distribués par



SARL Jacques MOREAU
CONSEIL ET FOURNITURE EN
AGROBIOLOGIE

Les Consorts – 71430 Grandvaux
SIRET 414 848 432 00012 – Agrément BO10757
Pour distribution et conseil phytosanitaire

Réf. PORTIEJ
12/2019 – V1

Produits foliaires

PURIN D'ORTIE

Substance naturelle à usage biostimulant

Décret n° 2019/329
Article D 4211-11 du Code de la Santé Publique

Destination

Produit liquide pour application sur la végétation, activant la pousse des plantes en particulier au printemps, par temps froid ou sec, ou sur des terrains de richesse moyenne.

Composition

Extrait fermenté d'Ortie (*Urtica dioica*).

Utilisation

Appliquer en arrosage à la concentration de 0,1 % à 0,5 % (1 à 5 ml par litre) ou en pulvérisation sur la végétation à la concentration de 1 à 5 % (10 à 50 ml par litre).

Conditionnement

Flacon de 0,5 litre (densité 1).



Emballage recyclable
en tri sélectif



Conservation à l'abri de la
lumière et de l'humidité.
Crains le gel et les fortes chaleurs



Bien se laver les mains
après utilisation



Tenir hors de portée
des enfants



Ne pas inhaler
ni avaler

Un sol vivant, une plante forte, des récoltes de qualité!